

“ Que cette expédition lointaine n'ait pas été entreprise en temps opportun, qu'elle ait été conduite sans prudence et sans résolution, nous n'avons pas à l'examiner. Et s'il est vrai, comme on l'affirme qu'il se trouve, ici ou là, de grands coupables, nous les abandonnons à la justice de l'histoire et à la miséricorde de Dieu. Mais c'est notre devoir de suivre la marche des événements pour y lire les desseins de la Providence ; et parce qu'il s'agit des destinées de notre pays, nous éprouvons une grande consolation à penser que, malgré ses fautes et malgré ses malheurs, il a gardé son beau rôle de soldat de Dieu. De même qu'à d'autres époques, il a sauvé le monde chrétien des invasions tartares ou musulmanes, ainsi, à l'heure présente, par l'effort victorieux qu'il va faire, il aura la gloire d'arrêter le flot toujours montant de l'invasion chinoise ; et quand viendra l'heure des grandes luttes de l'Europe contre l'Extrême-Orient, c'est encore la France qui combattra au premier rang ; c'est elle, dans l'avenir, comme dans le passé, qui sera le plus intrépide chevalier du Christ et de l'Eglise, le rempart inexpugnable de la civilisation. ”

Plusieurs évêques ont déjà écrit des lettres semblables ; d'autres ont parlé en chaire, et cependant malgré ces preuves évidentes du patriotisme, les Chambres françaises continuent contre eux et leur clergé cette guerre hypocrite que nous avons si souvent signalée.

Le nouveau ministère fera-t-il cesser cette guerre, et s'en tiendra-t-il loyalement à l'exécution du Concordat ? Il y a lieu d'en douter, et de concevoir, au contraire, des craintes plus sérieuses encore. On n'a en effet qu'à se rappeler quel était le programme de son chef, M. Brisson, lorsqu'il se présenta devant ses électeurs. Le voici, et on conviendra qu'il ne pourrait y en avoir de plus opposé à la religion et au clergé :

“ Dénonciation du Concordat.

“ Suppression du budget des cultes.

“ Application de la loi sur l'interdiction des vœux, suppression de toutes les congrégations religieuses.

“ Retour à l'État des biens de mainmorte possédés par les congrégations religieuses ; leur revenu, ainsi que le budget des cultes, affectés à la caisse de retraite pour les travailleurs. ”

Il faut espérer cependant pour la France que ce programme—comme tant d'autres programmes—restera lettre-morte. M. Brisson, candidat, a dû forcer la note pour conquérir tous les votes des radicaux, des francs-maçons ; mais M. Brisson, premier ministre d'une nation, aussi foncièrement chrétienne que la France, reculera devant les conséquences désastreuses qu'entraînerait la réalisation de ses promesses. L'exercice du pouvoir modifie d'ailleurs bien souvent les idées, les principes qui paraissent les plus absolus.

\*.\*

La persécution religieuse en Prusse a eu de bien tristes résultats